

LPO Info

ALSACE

Bulletin de liaison destiné aux membres de la Ligue pour la Protection des Oiseaux

*10 ans de protection en
faveur des hirondelles*

Vie associative

L'Alsace accueille le congrès national de la LPO

Actualité

Les oiseaux des campagnes disparaissent

Protection

Les falaises n'attirent pas que les oiseaux...



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
ALSACE

L'Alsace accueille le congrès national de la LPO

Chaque année, la LPO France propose un grand moment de rencontre, décliné en trois réunions distinctes : un conseil national pour l'ensemble des responsables bénévoles (présidents, administrateurs) et des directeurs des LPO locales, l'assemblée générale pour les adhérents, statutaire, et un congrès national pour l'ensemble des sympathisants de l'association. En 2018, c'est l'Alsace qui accueillera cet événement de taille, à Obernai.

Si les deux premières réunions sont ciblées, le congrès national est lui ouvert à tous et a pour vocation de sensibiliser le public à une thématique particulière. Cette année, c'est l'agriculture qui sera mise à l'honneur. C'est aussi une formidable opportunité de rencontrer les responsables de la LPO et des spécialistes naturalistes venus de l'ensemble de la France : ne manquez pas cette occasion !

L'inscription à ces journées est obligatoire et le nombre de places est limité : rendez-vous vite sur le site de la LPO France : <https://www.lpo.fr/grands-rendez-vous/congres-national>

Programme

Le **vendredi soir**, la réalisatrice Marie-Monique Robin présentera, en présence d'Allain Bougrain-Dubourg, son documentaire « Le Roundup face à ses Juges ».

Le **samedi**, la journée comprendra entre autres :

- une table ronde autour de l'agriculture durable,
- une présentation du programme « des terres et des ailes »,
- une intervention d'Olaf Tschimpke, président du NABU (Naturschutzbund, représentant de BirdLife en Allemagne),
- des ateliers d'échanges thématiques,
- l'assemblée générale (réservée aux adhérents),
- à partir de 18h30, les participants pourront partager des moments conviviaux aux couleurs locales de l'Alsace : une visite de la vieille ville d'Obernai et un repas alsacien.

Le **dimanche**, 3 sorties à la journée au choix sont proposées :

- visite de la Réserve Naturelle de La Petite Camargue Alsacienne à Saint-Louis : un marais plein de richesses à découvrir,
- visite de la ferme biologique de Dominique Schmitt à Lapoutroie puis sortie naturaliste autour de la ferme : l'agriculture et le respect de la nature au sein du Parc Naturel des Ballons des Vosges,
- visite de la ferme expérimentale du lycée agricole d'Obernai puis visite de Muttersholtz, capitale française de la biodiversité, et présentation des actions menées par la LPO Alsace : l'agroécologie au lycée agricole et la biodiversité au cœur de l'aménagement du village de Muttersholtz où la LPO Alsace agit.

Du vendredi 29 juin
au dimanche 1^{er} juillet

au Lycée d'Enseignement Général et
Technologique Agricole

44 Boulevard de l'Europe

67210 Obernai

<https://www.lpo.fr/grands-rendez-vous/congres-national>

*En préambule,
le vendredi soir, et en
présence de la réalisatrice
Marie-Monique Robin et
d'Allain Bougrain-Dubourg.*



*Une des trois visites guidées possibles lors du dimanche :
la Petite Camargue Alsacienne (photo Cathy Zell-LPO Alsace)*

Sommaire

Actualités

- **Les oiseaux des campagnes disparaissent** - p4
- La LPO aux Journées mondiales des zones humides - p6
- Au nom de la sécurité... - p7

Communication

- Deux nouvelles brochures à diffuser - p17

Protection

- **Les falaises n'attirent pas que les oiseaux** - p10

Dossier

- **10 ans de protection des hirondelles** - p13

Vie associative

- L'Alsace accueille le congrès national de la LPO - p2
- Quoi de neuf au centre de soins ? - p8
- Le groupe LPO Faune-Alsace - p12
- Les groupes locaux en action - p20
- Au printemps, l'équipe salariée s'étoffe - p22
- Zoom sur un administrateur et un salarié de la LPO - p23

Refuge LPO

- Mini mare, maxi biodiversité - p11

Etudes

- Le coin des branchés - p19

En bref - p18

Tous à Obernai pour le congrès national de la LPO !

L'Alsace a l'honneur d'accueillir à Obernai les 29, 30 juin et 1^{er} juillet le congrès national de la LPO. Cette importante manifestation annuelle de notre association regroupe le conseil national (rassemblement semestriel de toutes les LPO de France) et l'assemblée générale statutaire.

Il est important qu'un maximum de membres participe au congrès, d'autant plus que le thème central pour cette année est... l'agriculture !

Justement, le CNRS et le Muséum national d'histoire naturelle ont publié mi-mars deux études qui pointent la « disparition massive » des oiseaux de nos campagnes. En moyenne, leurs populations se sont réduites d'un tiers en quinze ans ! L'intensification des pratiques agricoles en est la principale cause.

En Alsace aussi, plusieurs espèces sont sur le seuil de l'extinction. Que penser des effectifs de courlis cendré, divisés par 10 en l'espace de 4 décennies : les plus anciens d'entre nous ont connu les populations florissantes des années 1970 à 1990. Le chant du courlis égayait les rieds d'Alsace dès le mois de mars. La perdrix grise est aussi devenue une rareté ! Et l'alouette des champs, autrefois si commune, régresse également...

Que faire face à ce déclin ? Seules des décisions politiques fortes à l'échelle nationale et surtout européenne peuvent changer le cours des choses. Modestement, la LPO Alsace fait de son mieux pour sauver des espèces rares ou menacées (chevêche d'Athéna, milan royal, etc.), préserver des espèces encore communes (hirondelle de fenêtre, etc.) ou des milieux naturels (interventions dans le cadre de la trame verte et bleue).

Notre force réside dans l'implication de toutes nos associations de protection de la Nature (LPO et autres). Nous devons rester mobilisés et poursuivre nos actions et revendications pour la préservation de la biodiversité !

Yves Muller
Président LPO Alsace

Les oiseaux des campagnes disparaissent

Le 20 mars dernier, le journal *Le Monde* publiait un article intitulé « les oiseaux disparaissent des campagnes françaises à une 'vitesse vertigineuse' ». Ce article a fait mouche, provoquant une déferlante d'interviews et d'articles sur la thématique auprès de l'ensemble des médias, tous confondus. La LPO, qui déplore la situation depuis des années, a applaudi cette réaction, répondant aux nombreuses sollicitations des journalistes locaux. Car ce qui se passe à l'échelle nationale se retrouve bien sûr en Alsace, avec des chutes d'effectifs parfois même plus dramatiques.

Voici de larges extraits de l'article source, et la situation alsacienne, déjà évoquée dans le LPO Info N°53 du 1^{er} semestre 2015.

Le printemps risque fort d'être silencieux. Le Muséum national d'histoire naturelle (MNHN) et le Centre national de la recherche scientifique (CNRS) annoncent, mardi 20 mars, les résultats principaux de deux réseaux de suivi des oiseaux sur le territoire français et évoquent un phénomène de « *disparition massive* », « *proche de la catastrophe écologique* ». « *Les oiseaux des campagnes françaises disparaissent à une vitesse vertigineuse, précisent les deux institutions dans un communiqué commun. En moyenne, leurs populations se sont réduites d'un tiers en quinze ans.* »

Attribué par les chercheurs à l'intensification des pratiques agricoles de ces vingt-cinq dernières années, le déclin observé est plus particulièrement marqué depuis 2008-2009, « *une période qui correspond, entre autres, à la fin des jachères imposées*

par la politique agricole commune [européenne], à la flambée des cours du blé, à la reprise du suramendement au nitrate permettant d'avoir du blé surprotéiné et à la généralisation des néonicotinoïdes », ces fameux insecticides neurotoxiques, très persistants, notamment impliqués dans le déclin des abeilles, et la raréfaction des insectes en général.

Plus inquiétant, les chercheurs observent que le rythme de disparition des oiseaux s'est encore intensifié ces deux dernières années.

Résultats de deux réseaux de surveillance

Le constat est d'autant plus solide qu'il est issu de deux réseaux de surveillance distincts, indépendants et relevant de deux méthodologies différentes. Le premier, le programme STOC (Suivi temporel des oiseaux communs) est un réseau de sciences participatives porté par le MNHN. Il rassemble les observations d'ornithologues professionnels et amateurs sur l'ensemble du territoire et dans différents habitats (ville, forêt, campagne). Le second s'articule autour de 160 points de mesure de 10 hectares, suivis sans interruption depuis 1994 dans la « zone-atelier » du CNRS Plaine et val de Sèvre, où des scientifiques procèdent à des comptages réguliers.

« *Les résultats de ces deux réseaux coïncident largement et notent une chute marquée des espèces spécialistes des plaines agricoles, comme l'alouette* », constate l'écologue Vincent Bretagnolle, chercheur au Centre d'études biologiques de Chizé, dans les Deux-Sèvres (CNRS et université de La Rochelle). « *Ce qui est très inquiétant est que, sur notre zone d'étude, des espèces non spécialistes des écosystèmes agricoles,*



De gauche à droite, les espèces connu les baisses d'effectifs les plus importantes en Alsace (par ordre d'importance) : le bruant proyer (Jean-Marc Bronner), le vanneau huppé (Florian Girardin), la pie-grièche écorcheur (Jean-Marc Bronner)

Actualités

comme le pinson, la tourterelle, le merle ou le pigeon ramier, déclinent également. » [...]

Déclin massif des insectes

Pour le chercheur français, « on constate une accélération du déclin à la fin des années 2000, que l'on peut associer, mais seulement de manière corrélative et empirique, à l'augmentation du recours à certains néonicotinoïdes, en particulier sur le blé, qui correspond à un effondrement accru de populations d'insectes déjà déclinantes ».

A l'automne 2017, des chercheurs allemands et britanniques conduits par Caspar Hallmann (université Radboud, Pays-Bas) ont, pour la première fois, mis un chiffre sur le déclin massif des invertébrés depuis le début des années 1990 : selon leurs travaux, publiés en octobre dans la revue PloS One, le nombre d'insectes volants a décliné de 75 % à 80 % sur le territoire allemand.

Des mesures encore non publiées, réalisées en France dans la zone-atelier Plaine et val de Sèvre, sont cohérentes avec ces chiffres. Elles indiquent que le carabe, le coléoptère le plus commun de ce type d'écosystème, a perdu près de 85 % de ses populations au cours des vingt-trois dernières années, sur la zone étudiée par les chercheurs du CNRS.

« Or de nombreuses espèces d'oiseaux granivores passent par un stade insectivore au début de leur



Monoculture intensive égale désert biologique (photo Cathy Zell)

vie, explique Christian Pacteau, référent pour la biodiversité à la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO). La disparition des invertébrés provoque donc naturellement un problème alimentaire profond pour de nombreuses espèces d'oiseaux et ce problème demeure invisible : on va accumuler de petites pertes, nid par nid, qui font que les populations ne sont pas remplacées. »

Dégradations profondes de l'environnement

La disparition en cours des oiseaux des champs n'est que la part observable de dégradations plus profondes de l'environnement. « Il y a moins d'insectes, mais il y a aussi moins de plantes sauvages et donc moins de graines, qui sont une ressource nutritive majeure pour de nombreuses espèces, relève Frédéric Jiguet, professeur de biologie de la conservation au MNHN et coordinateur du réseau d'observation STOC. Que les oiseaux se portent mal indique que c'est l'ensemble de la chaîne trophique [chaîne alimentaire] qui se porte mal. Et cela inclut la microfaune des sols, c'est-à-dire ce qui les rend vivants et permet les activités agricoles. »

La situation française n'est pas différente de celle rencontrée ailleurs en Europe. « On est dans la continuité d'une tendance lourde qui touche l'ensemble des pays de l'Union européenne »,

note M. Jiguet. Est-elle réversible ? « Trois pays, les Pays-Bas, la Suède et le Royaume-Uni, ont mis en œuvre des politiques nationales volontaristes pour inverser cette tendance lourde, en aménageant à la marge le modèle agricole dominant, explique Vincent Bretagnolle. Aucun de ces trois pays n'est parvenu à inverser la tendance : pour obtenir un effet tangible, il faut changer les pratiques sur des surfaces considérables. Sinon, les effets sont imperceptibles. Ce n'est pas un problème d'agriculteurs, mais de modèle agricole : si on veut enrayer le déclin de la biodiversité dans les campagnes, il faut en changer, avec les agriculteurs. »

En Alsace

Le protocole « Suivi temporel des oiseaux communs » mené de 2005 à 2014 en Alsace a mis en exergue que 7 espèces sont considérées en déclin. Parmi les espèces agricoles, qui sont les espèces les plus touchées, 27% sont en baisse : celles qui connaissent l'impact le plus important sont le bruant proyer (-71%), le vanneau huppé (-58%), la pie-grièche écorcheur (-36%) et l'alouette des champs (-21%). La baisse touche également 13% des oiseaux du bâti et 8% des oiseaux généralistes.



et l'alouette des champs (Guy Thomas)

La LPO a participé à la Journée Mondiale des Zones Humides 2018

Tous les ans, le 2 février, date anniversaire de la signature de la convention de Ramsar, est traditionnellement consacré au lancement de la Journée Mondiale des Zones Humides. En 2018, c'est à Rhinau (Bas-Rhin), qu'a été organisée à l'échelle nationale cette journée de lancement, qui s'inscrivait dans le cadre de la manifestation annuelle consacrée au site Ramsar transfrontalier franco-allemand « Rhin-Supérieur/ Oberrhein ».

La commune de Rhinau a la particularité d'avoir une partie de ses propriétés communales situées en Allemagne, une singularité liée aux travaux de canalisation du Rhin. Près de 1000 ha sur les 1682 ha qui composent la réserve du Taubergiessen appartiennent ainsi à Rhinau, mais sont gérés par l'Allemagne.

Appelées « jungle rhénane », toutes ces forêts sont remarquables d'un point de vue biodiversité, et jouent un rôle fondamental dans l'écosystème rhénan. Grâce à cette richesse et au grand nombre d'oiseaux d'eau qui viennent passer l'hiver sur le Rhin, le fleuve et sa ripisylve ont été classés en zone RAMSAR, en 2007. Une zone qui fait, depuis 2016, l'objet d'un grand projet transfrontalier porté par la LPO Alsace : le projet Ramsar Rhinature, déjà largement présenté dans les précédents numéros du LPO Info.

La conjonction de ces 3 éléments – particularité de Rhinau, projet Ramsar Rhinature et zone Ramsar – a incité les responsables de la Journée Mondiale des Zones Humides à abonder dans le sens de la LPO Alsace et à organiser le lancement national de la Journée des Zones Humides à Rhinau.

C'est ainsi que le 2 février dernier, la commune a accueilli environ 130 personnes dans sa salle communale, venues de France, d'Allemagne et d'autres pays voisins, tels que la Suisse ou l'Autriche. Un programme bien chargé a permis aux participants de découvrir diverses interventions et réalisations concrètes en matière de préservation ou de restauration des zones humides, parmi lesquelles le projet Ramsar Rhinature, présenté par Christian Braun, Directeur de la LPO Alsace. Tables rondes et sessions d'échanges se sont en effet succédées tout au long de la matinée avec de nombreuses personnalités, issues de diverses structures (citons entre autres la commune de Rhinau, Alsace Nature, la LPO France, la Région Grand Est, la DREAL¹, l'OFCN², les ministères de la

Transition Ecologique et Solidaire et celui de la Cohésion des Territoires, le RP³ Freiburg, l'Eurométropole de Strasbourg, l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse, le ministère autrichien de la durabilité et du tourisme...).

L'après-midi a, quant à elle, été dédiée à des visites sur le terrain. Trois choix étaient proposés aux participants : la fameuse réserve du Taubergiessen, la réserve de l'île de Rhinau et ses travaux de restauration des milieux humides et le Brunnwasser à Daubensand, avec la gestion de la fréquentation et de la chasse sur le cours d'eau.

La journée s'est terminée avec une soirée organisée par la ville de Rhinau et Alsace Nature.

La LPO Alsace se réjouit d'avoir pu participer à une telle manifestation, qui permet d'attirer l'attention sur l'importance d'un biotope mésestimé et trop longtemps malmené, et d'avoir pu présenter le travail qu'elle y effectue.

Puissent les zones humides être enfin reconnues comme indispensables dans la Nature mais aussi pour les services qu'elles rendent aux hommes !

(1) : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

(2) : Office Fédéral pour la Conservation de la Nature

(3) : Regierungspräsidium



Un salle bien remplie à Rhinau pour le lancement de la journée (photo Cathy Zell - LPO Alsace)

Au nom de la « sécurité »...

Du côté de la SNCF

Des kilomètres de haies broyées et rasées laissent à nu le talus qui borde la voie de chemin de fer entre Barr et Sélestat, juste avant le printemps, alors qu'une partie de la ligne jouxte une zone Natura 2000. Par qui ? Pourquoi ?

Dans les associations de protection de la nature, on entend volontiers que certains arbres puissent être potentiellement dangereux quand ils sont situés au bord des rails, toute chute pouvant perturber la circulation pendant plusieurs heures. C'est ainsi que l'avait compris la LPO Alsace, lorsque la SNCF l'avait contactée en vue d'effectuer des travaux d'éclaircissement le long de cette portion de voie. Quel n'a pas été le choc de l'association et des naturalistes locaux quand ils ont découvert que tout avait été rasé et broyé, sans aucun discernement !

L'arrêté préfectoral en vigueur en Alsace interdit d'intervenir sur les haies entre le 15 mars et le 31 juillet mais ne concerne pas les emprises des voies ferrées... L'entreprise de chemin de fer, qui a effectué les travaux début mars, est dans son droit, mais qu'en est-il des conséquences et de l'éthique ? La faune qui niche habituellement dans ce type d'habitat, qu'on sait être particulièrement attirant et important pour un grand nombre d'espèces, n'a peut-être pas été directement touchée (le doute étant permis s'agissant des hérissons ou des blaireaux), mais le site de reproduction en soi a bel et bien disparu. Ce sont donc potentiellement des centaines d'oiseaux qui ne pourront plus nicher et autant d'autres espèces animales qui seront privées de refuge et de nourriture.

L'épisode déplorable qui vient de se produire a atterri la LPO Alsace, qui a profité d'un contact avec la SNCF pour dénoncer ces agissements pour qu'à l'avenir de telles dévastations n'aient plus lieu. Entre Barr et Sélestat, le mal est fait, mais puissent ces travaux servir de modèle de ce qui ne doit pas – plus jamais – être fait.



Broyage intégral des haies sur le talus de la ligne Sélestat-Barr (photo Christian Braun, LPO Alsace)

Du côté de l'ONF (office National des Forêts)

Le long des routes, dans les parcs et en forêt, on observe de plus en plus souvent des frênes avec des branches mortes dans leur houppier. Ces symptômes ont été signalés pour la première fois en Pologne il y a 25 ans. Au début des années 2000, des chercheurs ont identifié le champignon responsable de ce dépérissement et l'ont baptisé *Chalara fraxinea*. D'origine asiatique, ce fléau a vraisemblablement été accidentellement introduit via des pépinières. Détectée dans l'est de la France et en Suisse à partir de 2008, la chalarose du frêne se propage de proche en proche vers l'ouest et le sud. Aujourd'hui, le tiers nord-est de



Coupe massive de frênes (photo Pierre Sigwalt)

la France et une large moitié nord de la Suisse sont concernés et la maladie progresse chaque année. Or le frêne occupe la 5^e place dans le classement des feuillus les plus abondants en France (après le chêne, le châtaignier, le hêtre et le charme).

Il semblerait qu'aucun moyen de lutte directe n'existe à ce jour contre l'envahisseur. On peut seulement retarder le processus de dépérissement en ramassant les feuilles mortes en automne et en les éliminant, une mesure de bon sens applicable hélas uniquement sur des arbres isolés.

En France, l'ONF tente toutefois d'intervenir en coupant les arbres. C'est ce qui se produit depuis le début de l'année en Alsace, où des coupes sont réalisées. Dans certaines forêts, comme dans la réserve naturelle de l'Illwald (67), les frênes représentent 40% des essences. Ce qui est alors inquiétant, c'est l'ampleur des coupes. En les rendant systématiques et brutales, la forêt change de visage et aucune espèce n'est épargnée. En outre, de nombreux appels ont témoigné de l'abattage d'arbres abritant des aires de rapaces ou des nids de hérons, des espèces pourtant strictement protégées.

Consciente de la problématique compliquée que représente la propagation du champignon, la LPO n'en appelle pas moins au discernement : au même titre qu'il est important de repérer les arbres « tolérants », voire résistants à l'infection, afin de les préserver, il est impératif de conserver ceux qui servent de site de nidification, parfois à des espèces au statut fragile (ex. : autour des palombes). La recommandation avait été transmise à l'ONF, qui l'avait entièrement validée, mais le message doit continuer de circuler à tous les niveaux de l'institution, et durablement, pour éviter tout nouveau faux pas. L'ONF a un rôle crucial à jouer ; la LPO, choquée par ces pratiques inédites d'abattage, suit de près le sujet, continuera sa mission de vigile et compte bien intervenir auprès des plus hautes instances de l'ONF.

Quoi de neuf au centre de soins de Rosenwiller ?



Une journée d'échange, riche et studieuse

Profitant d'une petite accalmie hivernale, les responsables et soigneurs des centres de sauvegarde du Grand-Est se sont réunis le 16 février 2018 dans les locaux du centre de la LPO Alsace, à Rosenwiller.

Initiées en 2017 dans le cadre de la coopération inter-centres du Grand-Est, dynamique soutenue par le Conseil Régional, ces réunions de travail et d'échanges ont pour ambition de tisser des liens forts entre les 4 structures régionales que sont : le GORNA (Groupement Ornithologique Nord Alsace), le CSFL (Centre de Soins pour la Faune Lorraine), le CRESREL (Centre de soins du Pays de Soulaïnes) et le Centre de soins de la LPO Alsace.

Elles permettent aux soigneurs et responsables des 4 centres de se retrouver une fois l'an, pour -entre autres- organiser une meilleure prise en charge des animaux en détresse sur ce vaste territoire, développer des programmes d'actions communs pour

mieux faire reconnaître les missions des centres, mais aussi aider à la pérennisation de leurs activités sur le long terme. Cette année, la LPO Alsace était le centre-hôte. Graziella Tenins du GORNA, Alexandre Portmann du CSFL, Vincent Ternois et Céline Luck du CRESREL ont pu rencontrer l'équipe de Rosenwiller : Suzel Hurstel, Lauriane Perraud, Valerie-Anne Clément-Demange et Emilie Dusausoy. Cette journée a également permis de partager les retours d'expériences de chacun sur les protocoles de soins.

Seul, on va plus vite mais à plusieurs, on va plus loin !



Rencontre des soigneurs de la Région Grand-Est au centre de Rosenwiller (photo LPO Alsace)

Formation et conférence

Le centre de soins fonctionne avec un large réseau de bénévoles et de nombreux partenaires qui assurent le premier accueil dans des points relais puis assurent le rapatriement des animaux. Les animaux sauvages, qui plus est blessés, ne se comportant pas du tout comme des animaux domestiques, une formation aux premiers soins et à la manipulation est nécessaire. C'est ce qu'a réalisé Lauriane Perraud durant les mois de mars et d'avril, pour 37 bénévoles et 22 agents des Brigades Vertes, à raison de 5 séances.

En 2017, le centre de soins c'était...

En 2017, le centre de soins de Rosenwiller a **recueilli 2513 animaux, ce qui en fait l'année record depuis sa création**. Tous n'ont pas été directement confiés à Rosenwiller ; une partie a en effet transité par Sentinelle Nature Alsace, à Huhnawih, le centre-relais de la LPO dans le Haut-Rhin, et d'autres points-relais.

Plus des trois quarts des animaux étaient des oiseaux, les 557 pensionnaires restants se divisant entre mammifères, reptiles et amphibiens.

Certaines espèces ont été particulièrement représentées. Le top 5 revient aux hérissons (299 individus), aux moineaux domestiques (200), aux martinets noirs (165), aux merles noirs (136) et aux hirondelles des fenêtrées et rustique (111), toutes des espèces commensales de l'homme, qui sont victimes des infrastructures et des activités humaines, mais aussi plus facilement repérables par les humains quand des individus sont blessés.

Parmi les raretés, citons : un butor étoilé, une sérotine bicolore, 3 sérotines de Nilsson, un oedicnème criard ou encore un faucon émerillon.

Malheureusement, comme dans la plupart des centres, beaucoup d'individus meurent dès leur arrivée ou dans les heures qui suivent. Pour ceux pour lesquels un protocole de soins est mis en place, **58% ont pu être relâchés**, un pourcentage en hausse, pour le plus grand plaisir des soigneuses et des équipes bénévoles.



Un rare faucon émerillon



Une nichée de merles noirs

Vie associative

Parallèlement, une conférence sur la LPO en général et le centre de soins en particulier, a été réalisée à Rosenwiller, en collaboration avec la mairie, pour permettre aux habitants du village d'en savoir plus sur l'association et ses besoins (rappelons que le centre ne se visite pas, même pour les villageois). Une soirée très appréciée par les participants, qui ont pour certains d'ores et déjà apporté leur aide.



Cathy Zell a donné une conférence à Rosenwiller (photo mairie de Rosenwiller)

Un toit pour les oiseaux

Au centre de soins, les compétences en bricolage sont valorisées, à l'image de celles de Benjamin, bénévole passionné de bois : du matériel, des heures de travail et beaucoup de talent lui auront permis de fabriquer divers hôtels à insectes, ainsi que des nichoirs et mangeoires en bois, destinés à accueillir oiseaux des jardins et chauves-souris. Les revenus générés par la vente de ces ouvrages sont entièrement reversés au centre de soins.

Parallèlement, Christian, Jacques, Patrick et Michel s'investissent sans compter pour restaurer et réaménager les infrastructures du centre. Un grand merci à eux !



Quelques unes des créations de Benjamin, à vendre ! (photo Valérie-Anne Clément-Demange)

Des travaux de grande ampleur planifiés en 2019

Au regard de l'accroissement constant du nombre de pensionnaires recueillis à Rosenwiller, le **Conseil d'Administration de la LPO a voté l'extension du centre de soins**. Une nouvelle infirmerie sera ainsi entièrement construite, libérant autant de place pour l'accueil des éco-volontaires, aujourd'hui cantonnés dans une petite partie de l'ancienne maison d'habitation. **Les bureaux de la LPO seront par la même occasion transférés à Rosenwiller !**

Ces travaux pourront être réalisés grâce aux legs dont a bénéficié la LPO ces dernières années, qui a voulu les utiliser de manière très pratique. Les travaux débuteront en automne 2019, durant la période « creuse » afin que le centre soit pleinement opérationnel dès le mois d'avril suivant.

Plus d'informations sur le projet dans le prochain LPO Info, à l'automne !

Agissez : soutenez le centre de soins !

Les événements climatiques exceptionnels (canicule, froid, tempêtes...), ainsi que les activités humaines ont toujours un impact sur la faune sauvage. Nombreux sont alors les animaux en détresse qui doivent être pris en charge par le centre de soins de Rosenwiller. En 2017, ce sont 2513 animaux qui ont été recueillis. L'année dernière a été marquée par une arrivée massive de jeunes hérissons, dont la plupart a pu être relâchée ce printemps.

Pour préparer au mieux la saison chargée qui s'annonce et faire face à l'augmentation constante de ses pensionnaires, la LPO Alsace refait appel à votre générosité : **tout don, même d'une petite somme, aidera à une meilleure prise en charge des animaux (nourriture, médication, installations...).**

D'avance merci beaucoup pour votre soutien !

Les falaises attirent... mais pas que les oiseaux

Avec leurs façades verticales impressionnantes, les falaises rocheuses fascinent, qu'elles soient faciles d'accès et bien exposées ou éloignées et abritées du regard par la végétation. Parallèlement, les sports d'extérieur se démocratisent, la technologie progresse... Dans cet enthousiasme général, qu'en est-il des oiseaux rupestres ?

Trail, varappe, randonnée, parapente, aéromodélisme, drone, photographie, géocaching, marche gourmande, de jour, de nuit, augmentent de façon exponentielle. Les dérangements liés aux travaux sylvicoles et cynégétiques sont également encore fréquents. Les falaises, elles, restent immobiles et immuables. Et les animaux qui en dépendent en payent les frais.

Certes le grand-duc d'Europe et le grand corbeau sont à nouveau présents en Alsace (après une extinction totale en 1938 pour la première espèce et le début du XX^e siècle pour la deuxième) et le faucon pèlerin se maintient (après une quasi extinction dans les années 70), mais les populations de ces espèces, farouches et sensibles aux dérangements, restent très fragiles. Par exemple, pour le faucon pèlerin, ses populations augmentent en plaine mais diminuent dans le massif vosgien. Les 3 espèces ont la capacité de s'installer dans des habitats différents pour leur reproduction mais les falaises restent de loin leurs sites de prédilection. Or aujourd'hui, ces sites, du fait d'une pression humaine de plus en plus importante, n'offrent plus la tranquillité nécessaire.

Pour la pratique de l'escalade, en plein essor, la LPO Alsace demeure en contact avec les différentes fédérations de sports en montagne (Fédération française de la Montagne et de l'Escalade, Club Alpin Français) pour qu'elles puissent sensibiliser à leur



La pression des activités humaines sur les falaises affaiblit les populations d'oiseaux rupestres (photo Emilie Hartweg-LPO Alsace)

tour leurs adhérents. Cette campagne suit la charte signée en mars 2016 avec le Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges, à laquelle avaient déjà participé les différentes instances (une initiative similaire existe depuis plusieurs années au niveau du Parc Naturel Régional des Vosges du Nord). Une mise en place de panneaux d'information sur les sites sensibles et une meilleure communication auprès des usagers devraient permettre aux espèces rupestres d'être enfin tranquilles, *a minima* durant leur période de reproduction. Des contacts sont aussi pris dès que nécessaire avec les autres acteurs. Mais les années passant, la charge de travail pour les coordinateurs et les salariés du suivi est de plus en plus importante pour limiter l'impact de toutes ces activités. Les sites rupestres et la nature en général ne doivent pas devenir qu'un terrain de jeu pour consommateurs de loisirs. Ce sera sans doute un des combats à mener durant les prochaines années pour conserver une once de sauvagerie.

Nouveau nichoir pour les faucons pèlerins d'Altkirch

La LPO Alsace connaît et suit la plupart des couples de faucons pèlerins présents sur le territoire alsacien. En augmentation en plaine et plus particulièrement dans les milieux urbanisés, l'espèce reste choyée par l'association et certains de ses bénévoles, afin de pérenniser sa présence. Les sites de nidification font ainsi l'objet d'une attention accrue.

La cimenterie d'Altkirch abrite depuis une vingtaine d'années (1999) un nichoir à faucons pèlerins, fixé sur une de ses hautes tours. Ce nichoir, qui avait déjà été remplacé il y a quelques années, a permis le succès de



Un nouveau nichoir à la cimenterie d'Altkirch (photo Olivier Steck)

nombreuses nichées (31 jeunes à l'envol au minimum), suivies de près par un bénévole passionné habitant le secteur. Le nichoir, exposé à la pluie et au vent, a de nouveau montré quelques signes de vieillissement. Il a de ce fait été remplacé par un nouveau,

flambant neuf et conçu sur mesure par un bénévole, anciennement menuisier. C'est donc un nichoir grand luxe qui a été installé le vendredi 5 janvier, sous les conseils du coordinateur du suivi de l'espèce en plaine d'Alsace. D'ordinaire, la mise en place d'un nichoir neuf permet l'élevage de nichées plus importantes pour un même couple, du fait d'une moindre exposition aux intempéries pour les oisillons. Nous souhaitons donc une bonne crémaillère au couple de faucons de la cimenterie d'Altkirch, et beaucoup de poussins !

Mini mare, maxi biodiversité !

Dans un jardin, même si l'espace disponible n'est pas aussi vaste que rêvé, le choix de créer une mini-mare naturelle, sans poisson, est toujours profitable à la biodiversité. Un à trois mètres carrés de surface suffisent pour accueillir la faune et la flore indigènes.

Entre la haie libre, les nichoirs, le petit tas de bois et la pelouse fleurie, créer une mini-mare chez soi est un acte supplémentaire en faveur de la nature : un point d'eau pour les hérissons et les oiseaux, un lieu de vie et de reproduction pour les amphibiens et les libellules. Contrairement à une idée reçue, les moustiques n'y proliféreront pas non plus car une mare « vivante » abrite les prédateurs de leurs larves. Tel n'est pas le cas d'une eau stagnante dans un seau oublié dans un coin du jardin.

Pour le contenant, il est possible de recycler une bassine inutilisée, et donc de faire ainsi un geste supplémentaire pour la nature en offrant une seconde vie à cet objet en plastique. Bien sûr, il est également possible d'acheter un petit bassin dans le commerce ou de créer soi-même sa mini-mare en utilisant une bâche de PVC étanche.

Le choix de l'emplacement se fera de préférence dans un endroit bien plat du jardin, sans trop d'arbres autour mais pas non plus en plein soleil. En effet, les feuilles mortes, tombées en trop grand nombre, y pourraient, avec des conséquences négatives sur la qualité de l'eau, notamment en entraînant une diminution de l'oxygène. A l'inverse, une exposition au plein soleil entraînerait une évaporation trop rapide durant la période chaude.

Une fois le lieu idéal trouvé et le trou creusé, le bassin, encore vide, est ensuite installé. A l'aide d'un niveau à bulles, il reste alors à vérifier l'horizontalité. La terre récupérée en creusant peut servir à créer une petite butte attenante, et donc encore un autre écotone ! Dans la mare elle-même, il est important de faciliter à la fois l'entrée mais surtout la sortie des animaux. En disposant quelques briques,

des grosses pierres ou des marches avec des galets, la circulation des tritons, crapauds et grenouilles se fera sans difficulté. Les petits mammifères éviteront également la noyade. Pour remplir la mare, proscrivez l'eau du robinet dont le chlore entraverait le développement des organismes aquatiques se situant à la base de la chaîne alimentaire (larves de chironomes, puces d'eau, crustacés microscopiques). L'idéal reste l'eau de pluie, récupérée dans une citerne depuis les gouttières de la maison, mais celle d'un puits peut aussi être utilisée. L'eau du robinet pourra plus tard éventuellement, et en dernier recours, être utilisée pour faire l'appoint.

Une fois la mare en terre, à niveau et remplie d'eau, il est maintenant temps de la végétaliser. Bien sûr, seules les plantes indigènes seront introduites, tant par souci éthique (elles font partie intégrante du milieu que nous souhaitons développer) que parce qu'il n'est jamais possible de garantir la non-prolifération d'une espèce exotique. Les exemples malheureux de la jussie rampante ou du myrophile du Brésil ne sont plus à citer...

Il existe de nombreuses plantes aquatiques indigènes à favoriser. La renoncule aquatique peut pousser à la fois sur les berges humides mais aussi sous l'eau. Elle permettra ensuite à la micro-faune de la mare de se développer à l'abri de ses nombreuses ramifications. Ses petites fleurs blanches sont aussi très décoratives. La menthe aquatique, excellente filtrante et bonne fixatrice des berges, est une autre bonne candidate pour une mare naturelle et locale, tout comme le populage des marais. Puisque toutes ces plantes - et elles ne sont pas les seules - sont locales, il est possible d'en prélever un ou deux plants à une mare voisine, avec bien sûr l'autorisation du propriétaire des lieux !

Renoncez à prélever en même temps des amphibiens. La loi l'interdit et, de toute façon, une fois le milieu favorable, ceux-ci coloniseront votre espace d'eux-mêmes. Les observer ne sera alors que doublement appréciable !

Frédérique Merck



Une mare, à gauche, lors de sa mise en place, et à droite peu de temps après (photo Alice Graf)

Le Groupe scientifique devient « Groupe LPO Faune-Alsace »

Après 25 ans d'existence, le Groupe scientifique de la LPO évolue. Le nom change, les pratiques et les modalités de rencontre évoluent, mais la passion pour les oiseaux reste.

Créé en 1972, le Centre d'Etudes Ornithologiques d'Alsace (CEOA) regroupait des personnes intéressées par l'étude « scientifique » des oiseaux d'Alsace. Il a organisé de nombreuses enquêtes sur le statut des oiseaux et a publié en 1989 le premier « Livre rouge des oiseaux nicheurs d'Alsace ». Il organisait aussi les colloques régionaux d'ornithologie et publiait la chronique ornithologique d'Alsace et la revue « Ciconia ».

En 1993, le CEOA et la Ligue d'Alsace de Protection des Oiseaux fusionnent et les activités du CEOA perdurent au sein de la LPO depuis cette fusion.

Le CEOA organisait ainsi deux réunions plénières, ouvertes à tous ses membres, afin de favoriser les contacts et les échanges entre les ornithologues de terrain. Après la fusion, les anciens membres du CEOA se sont alors regroupés sous la dénomination de « Groupe scientifique de la LPO Alsace » et ont continué à se retrouver deux fois par an, comme auparavant. Une cinquantaine de réunions ont ainsi été organisées au cours des 25 années écoulées. La convivialité a toujours été recherchée, grâce notamment à la « 3^e mi-temps », moment de rencontre de tous les participants, autour d'un verre de l'amitié.

En ce début d'année, nous avons estimé que le mot « scientifique » était trop élitiste. Certains membres hésitaient à participer aux réunions et un nouveau nom a été envisagé. Après échange au sein du Conseil d'Administration, le nom « Groupe LPO Faune-Alsace » nous a semblé mieux correspondre aux activités de ce groupe d'observateurs très actifs. Ces mêmes personnes font d'ailleurs partie des contributeurs les plus actifs de la base de données « faune-alsace ».

Ces réunions se tiennent en général un vendredi soir, en mars et en novembre, à Muttersholtz. Une invitation est

adressée à toutes les personnes inscrites une quinzaine de jours avant la réunion. Il n'y a aucune obligation de participer aux enquêtes et aux études qui sont présentées lors des réunions : chacun fait en fonction de ses goûts et de ses possibilités !

La convivialité est recherchée. Chaque réunion se termine par une projection d'un diaporama de l'un des participants sur un voyage à l'étranger et bien sûr... par un verre de l'amitié !

Au plaisir de vous y retrouver nombreux lors d'une prochaine réunion !

Yves Muller



On compte, on inventorie, mais aussi en apprenant (photo Cathy Zell)

Tout membre de la LPO Alsace intéressé est cordialement invité à participer aux réunions. Il suffit d'envoyer un message à l'adresse « alsace@lpo.fr » et de signaler son souhait de participer aux réunions du groupe.

La LPO participe à un inventaire des oiseaux dans le Parc Naturel Régional des Vosges du Nord

La LPO coordonne des inventaires ornithologiques dans le cadre d'un projet sur 3 ans mené par le gestionnaire du Parc afin d'enrichir les connaissances sur 11 communes sélectionnées. Plusieurs sorties ont été organisées afin de dénombrer les oiseaux présents sur ces communes, en mettant l'accent sur certaines espèces emblématiques telles que la pie-grièche grise, la linotte mélodieuse ou la locustelle tachetée. Ces travaux serviront, à terme, à orienter les plans de gestion des espaces au sein du Parc.

Plus d'infos sur : www.faune-alsace.org



Pie-grièche grise (Claudie Stenger), linotte mélodieuse (Guy Thomas) et locustelle tachetée (Julien Laignel)



Hirondelles de fenêtre : 10 ans de protection en Alsace

Comme pour les autres espèces d'hirondelles, les hirondelles de fenêtre ont vu leurs effectifs chuter dramatiquement à partir des années 70. Pour tenter d'enrayer cette baisse, la LPO Alsace se mobilise, grâce à la passion indéfectible de certains de ses bénévoles...

En dehors de la baisse alarmante des insectes volants, dont se nourrit exclusivement l'espèce (voir p. 5), la disparition de leurs nids représente une cause majeure de la baisse des populations de l'espèce. Outre l'équipe salariée, via notamment le Pôle Médiation Faune Sauvage, des bénévoles s'attellent depuis des années à installer des nids artificiels, à travers l'ensemble de l'Alsace, voire à fabriquer eux-mêmes les nids. Châteaux d'eau, ponts, bâtiments communaux, écoles, façades d'immeubles,

usine hydroélectrique, maisons particulières, places de village... les supports sur lesquels ont été posés les nids prennent toutes les formes ! Au préalable, les échanges avec les propriétaires et les gestionnaires sont essentiels et la recherche de financeurs indispensable : les coûts de la location d'une nacelle ou de la fabrication d'un « hôtel à hirondelles » sont en effet élevés ! Pour sensibiliser le public à la fragilité des hirondelles, panneaux d'information et animations dans les écoles complètent parfois les actions de terrain.

Dans le Haut-Rhin, René Geymann ne compte plus les heures qu'il consacre à l'espèce. Secondé parfois de quelques amis, notamment Bernard Regisser et Bruno Frey, il a équipé pas moins de 24 sites dans le Haut-Rhin, en moins de 8 ans, et les projets pour 2018 ne manquent pas. Ce sont ainsi des centaines de nids qui ont été installés, tous fabriqués de ses mains !

(suite page 16)

Les multiples formes que peuvent prendre les actions de protection en faveur des hirondelles



Installations favorables aux hirondelles de fenêtres

La présente double-page liste (de la manière la plus exhaustive possible) uniquement les mises en place d'hôtels à hirondelles et la pose de nids artificiels en grande quantité, menées soit directement par les bénévoles de la LPO, soit coordonnées par l'association, et ce depuis une dizaine d'années (liste chronologique par commune sur la base de la première action).

Bien d'autres actions en faveur de l'espèce ont été conduites, parfois par la pose d'un ou deux nids, l'installation d'un panneau de sensibilisation ou des sessions de sensibilisation. Le programme Refuge LPO, proposé à l'échelle nationale par la LPO France, favorise également les actions de protection de l'espèce, chez soi.

Si vous souhaitez vous investir en faveur de l'espèce, n'hésitez pas à contacter la LPO Alsace.

Dans le Bas-Rhin

Wolfisheim

- 2009 : installation d'un hôtel dans le village

Illkirch-Graffenstaden

- 2011 : pose de plusieurs dizaines de nids sur la façade d'une école
- 2012 : mise en place d'une trentaine de nids sur les façades d'un bâtiment HLM

Strasbourg

- 2012 : pose d'une cinquantaine de nids sur la façade de bâtiments HLM

Offendorf

- 2012 : mise en place de 95 nids sur l'église de la commune

Scherwiller

- 2012 : pose de 22 nids sur le bâtiment d'une banque

Mutzig

- 2012 : installation d'une trentaine de nids sur les façades d'un bâtiment HLM

Wissembourg (hors carte)

- 2014 : pose de 25 nids sur la façade d'une école

Geispolsheim

- 2015 : pose de 23 nids sur la façade de bâtiments HLM

Heiligenstein

- 2015 : pose de 25 nids sur la propriété d'un particulier

Ostwald

- 2015 : pose d'une soixantaine de nids sur des bâtiments HLM

Vendenheim

- 2015 : pose de plusieurs dizaines de nids sur un « mur à hirondelles » construit dans une prairie
- 2015 : mise en place de 80 nids sur le pont ferroviaire au niveau du canal de la Marne au Rhin, grâce à la SNCF

Schirmeck

- 2016 : mise en place de 72 nids sur la façade de bâtiments HLM

Hoenheim

- 2017 : pose d'environ 70 nids sur plusieurs façades de bâtiments HLM
- 2017 : installation de 85 nids sur le château d'eau

Bouxwiller (hors carte)

- 2017 : installation de 16 nids sur l'école élémentaire

Ohnenheim

- 2018 : mise en place de 12 nids sur un immeuble

Que dit la loi ?

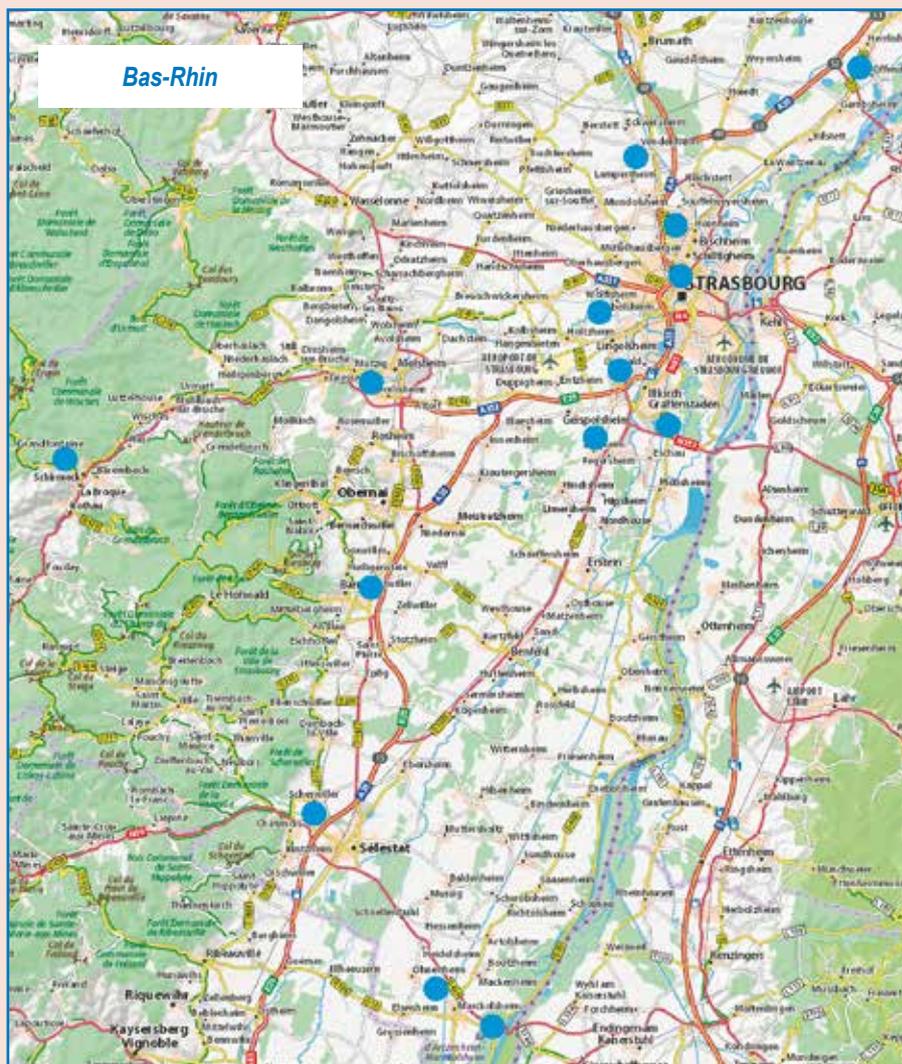
Les hirondelles font partie des espèces intégralement protégées. A ce titre, **les individus sont protégés**, mais aussi leurs petits, leurs œufs **et leurs sites de reproduction** (loi du 10 juillet 1976 et arrêté du 29 octobre 2009).

La destruction des nids est donc interdite en tout temps, même lorsque les oiseaux ont quitté les sites de nidification.

Dans les cas de réfections de façades, l'enlèvement des nids est soumis à dérogation, accordée par la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) et est conditionné à la mise en place de mesures compensatoires : **la pose de nids artificiels, en remplacement des nids naturels, est obligatoire**, et doit avoir lieu en hiver, avant le retour de migration des oiseaux.

Au-delà de constituer un délit, l'enlèvement des nids représente aussi un site de reproduction en moins, et si le couple d'hirondelles ne trouve pas de site de substitution alternatif (façade adaptée, boue et source de nourriture), une descendance interrompue à jamais.

Parlez-en autour de vous !



Dans le Haut-Rhin

Bartenheim

- 2008 : installation de nids sur un château d'eau
- 2012 : installation de nids chez des particuliers
- 2016 : installation d'un hôtel avec 71 nids

Kembs

- 2009 : installation d'un hôtel à hirondelles de 100 nids sur l'usine hydro-électrique

Magstatt-le-haut

- 2010 : installation de 30 nids sur une maison d'habitation et sur des bâtiments communaux ainsi que d'un hôtel à hirondelles.
- 2017 : installation d'une quinzaine de nids sur un hangar
- 2018 : projet d'installation de nids sur une grange communale

Sierentz

- 2010 : installation d'un hôtel doté de 32 nids puis d'un hôtel de 60 nids
- 2016 : installation de 2 hôtels dans un nouveau lotissement

Hagenthal-le-Bas

- 2012 : installation de nids chez des particuliers

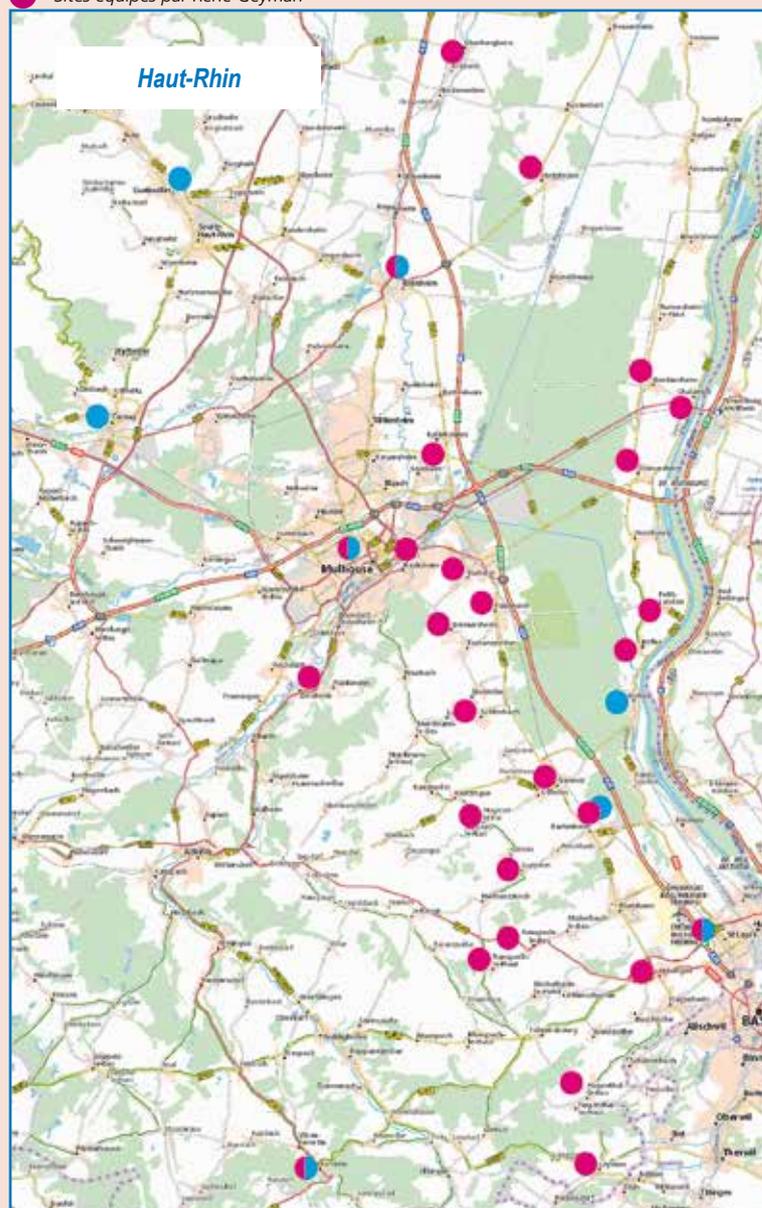
Leymen :

- 2012 : installation de nids chez des particuliers
- 2018 : projet d'installation d'un hôtel

Kappelen

- 2012 : installation de nids chez des particuliers

● Sites équipés par René Geyman



Guebwiller

- 2012 : installation de plus de 30 nids

Cernay

- 2012 : pose de 22 nids

Petit-Landau

- 2013 : installation de 22 nids (poste de pompiers) et d'une vingtaine de nids auprès de particuliers
- 2014 : installation d'une centaine de nids sous le pont entre le village et Habsheim et pose de nids chez 5 particuliers

Zimmersheim

- 2013 : installation de 30 nids sur un hangar communal
- 2015 : extension de 50 nids supplémentaires

Bantzenheim

- 2013 : installation de 30 nids au dépôt des pompiers

Chalampé

- 2014 : installation d'une dizaine de nids à l'école

Ferrette

- 2014 : installation d'un hôtel avec 60 nids face à l'école

Riedisheim

- 2014 : installation de 100 nids sur 5 bâtiments communaux

Mulhouse

- 2014 : installation d'une vingtaine de nids pour hirondelles rustiques au centre équestre
- 2015 : installation d'un hôtel avec 60 nids
- 2016 : pose de 27 nids
- 2017 : pose de 24 nids

Niffer

- 2014 : installation d'un hôtel de 60 nids au bord du canal

Kaysersberg (hors carte)

- 2015 : installation d'une vingtaine de nids au musée Albert Schweitzer et sur des bâtiments communaux
- (2018 : projet d'installation d'une quarantaine de nids)

Sausheim

- 2015 : installation de 20 nids à la salle de gymnastique et 8 nids au cimetière

Rixheim

- 2015 : installation d'un hôtel avec 64 nids

Ranspach-le-Bas et Ranspach-le-Haut

- 2015 : installation de respectivement 15 et 10 nids chez des particuliers

Habsheim

- 2016 : installation de 34 nichoirs à martinets noirs sur un bâtiment communal
- 2017 : installation d'une quinzaine de nids sur une maison communale

Hirtzfelden

- 2016 : installation de 40 nids à la Maison de la nature

Schlierbach

- 2016 : installation d'un hôtel avec 60 nids

Hésingue

- 2017 : installation d'un hôtel avec 60 nids

Saint-Louis

- 2017 : installation de 3 hôtels avec en tout 180 nids, deux à Bourgfelden et un à La Chaussée devant l'école
- 2018 : pose de 33 nids à hirondelles et martinets

Ensisheim

- 2018 : mise en place d'un hôtel de 64 nids

Biltzheim

- 2018 : mise en place d'un hôtel avec 40 nids à l'école

Ottmarsheim

- 2018 : installation d'un hôtel

Zillisheim

- 2018 : pose de 40 nids sur une façade de bâtiment et projet d'installation d'un hôtel

Soultzbach-les-Bains (hors carte)

- 2018 : mise en place de deux hôtels à hirondelles

Sa réputation a traversé les frontières alsaciennes, puisque la commune d'Annecy a fait appel à lui en 2017, demandant la mise en place d'un hôtel à hirondelles sur les hauteurs de la ville.

D'autres bénévoles haut-rhinois (Georges Herzog, Bertrand Scaar...) s'investissent aussi très largement en faveur de l'espèce et continuent l'oeuvre de François Kwast, le « père » des actions hirondelles à la LPO Alsace. Ils interviennent aussi pour seconder Suzel Hurstel, responsable du Service Médiation Faune Sauvage, dans le cadre de mesures compensatoires.

Dans le Bas-Rhin, ce sont ces mesures compensatoires qui sont à l'origine de la grande majorité des nids artificiels posés. Dans ces cas, ils font écho aux nids naturels enlevés ou détruits. Interdites par la loi, car synonymes d'atteinte à l'habitat d'une espèce protégée, ces destructions doivent toutes faire l'objet de remplacement. Le pôle Médiation Faune Sauvage (avec l'appui de la DREAL) s'emploie pour faire respecter cette contrainte coûte que coûte, mais certaines initiatives témoignent d'un intérêt naturel pour la protection des oiseaux et des hirondelles en particulier. Quelques communes ont ainsi spontanément choisi d'équiper des bâtiments communaux avec des nids artificiels ou certains lieux avec un

hôtel à hirondelles. Dans les 10 dernières années, une quinzaine de sites a ainsi été équipée dans le Bas-Rhin. La LPO Alsace peut également compter sur le soutien de bénévoles actifs : Bernard Wentz, les membres du groupe local du Val de Villé, ceux du groupe local Wissembourg ...

Les martinets noirs, d'autres victimes de la crise du logement

Notons que l'hirondelle de fenêtre n'est pas la seule à bénéficier d'une politique d'amélioration de son logement : les martinets noirs, également inféodés au bâti, nécessitent aussi une attention particulière : la pose de nids artificiels spécifiques à l'espèce s'impose après tous travaux de réfection et ce, même si l'espèce n'était pas présente sur le site initialement. En effet, les martinets ne construisent pas de nids mais profitent des cavités et interstices des bâtiments. Or, ces

derniers disparaissent au profit des travaux de rénovation et d'isolation extérieure. Toute nouvelle pose de nichoirs est donc vitale pour cette espèce.

Certaines données notées sur les cartes de la page précédente concernent aussi cette espèce. La dernière installation au moment de la rédaction de ce numéro a eu lieu à Rosenwiller (67), où plusieurs nichoirs ont été installés par la commune dans le clocher de l'église.



Pose de nichoirs à martinet noir (photo Gilbert Fuchs)

Résultats de l'enquête « Oiseau de l'année », consacrée en 2017 à l'hirondelle de fenêtre

Chaque année (excepté durant la période de réalisation de l'Atlas des Oiseaux d'Alsace), la LPO Alsace organise l'inventaire d'une espèce à l'échelon régional, et le renouvelle à intervalles réguliers pour mesurer l'évolution des populations. 2017 était consacré, pour la première fois à l'échelle du Grand Est, à l'hirondelle de fenêtre, une espèce facile à reconnaître, qui a permis à un grand nombre d'observateurs de participer à l'enquête. En voici les résultats, qui seront développés dans un prochain numéro de CICONIA, la revue d'écologie animale publiée par la LPO Alsace.

- Entre mai et septembre, l'enquête a mobilisé 130 participants sur 394 communes.
- 1772 données ont été récoltées pour 17 511 nids comptabilisés (dont 1059 nids artificiels).
- Le taux d'occupation était d'environ 75 %.
- Au niveau Grand Est, on peut donner une estimation de 45 - 53 couples par commune.

La comparaison du nombre de nids entre 2000 et 2017 sur un échantillon de 22 communes alsaciennes indique **une baisse de l'ordre de 27% des**

effectifs : deux tiers des communes ont perdu entre 40 et 50 % de leurs couples. Seules 5 communes voient leurs effectifs augmenter, une hausse pouvant en partie s'expliquer par des reports d'effectifs de colonies proches.



Hirondelles de fenêtre au nid (photo Nicolas Buhrel)

Deux nouvelles brochures à diffuser... largement !

Nouvelle édition de la pochette « Oiseaux des carrières »

La LPO Alsace travaille depuis de nombreuses années avec l'Union Nationale de l'Industrie des Carrières Et Matériaux de construction (UNICEM), afin de promouvoir une gestion écologique des carrières sèches et des gravières, pendant et après leur exploitation. Dans le cadre de ce partenariat, la LPO a réalisé, entre 2006 et 2008, 11 fiches techniques sur diverses thématiques liées à cette gestion écologique : de l'aménagement de gîtes et de nids pour les diverses espèces typiques de ces habitats particuliers, à des méthodes de gestion de la fréquentation, ces fiches s'adressent aux carriers eux-mêmes mais aussi aux communes concernées par les carrières / gravières. En rupture de stock de la pochette (dans laquelle sont glissées les fiches), la LPO Alsace a sollicité l'UNICEM pour financer leur réimpression. Grâce à l'aide bénévole d'une graphiste, Steffi Froelischer, ces plaquettes ont été remodelées et viennent d'être finalisées. Elles sont disponibles à la LPO Alsace, pour tous ceux qui souhaitent agir en faveur des espèces concernées (faucon pèlerin, sterne pierregarin, petit gravelot, hirondelle de rivage, grand-duc d'Europe ou encore grand corbeau..).



Ces documents sont également disponibles sur le site de la LPO Alsace : Publications -Expositions / Documents de sensibilisation.

Finalisation de la « Charte des photographes et observateurs de la nature »

Présenté en détail dans le numéro précédent du LPO Info, le contenu de la « Charte de bonne conduite à l'usage des photographes et des observateurs de la nature » est désormais prête à être diffusée. Conçue initialement pour les organisateurs d'expositions ou de concours de photos naturalistes, cette charte peut aussi être présentée à tous ceux qui interviennent dans la nature : centre d'initiation à la nature et à l'environnement, service environnement des entreprises ou des instances publiques, élus... Elle a été déclinée sous forme d'une brochure de 4 pages et de 2 posters et est disponible sur le site Internet de la LPO Alsace.



Accueil exceptionnel au centre de soins

Le 1^{er} mars, un agent de l'Office National des Forêts avait rapatrié un chat plutôt spécial au centre de soins, percuté par un véhi-



Un chat forestier pris en charge par les centres de soins (photo V.-A Clément-Demange)

cule. Après examen de l'animal, il s'est avéré qu'il s'agissait d'un chat forestier (*Felis silvestris*), le premier spécimen du genre recueilli à Rosenwiller !

Cette femelle était en hypothermie à son arrivée, et souffrait d'un important hématome à l'arrière-train et d'un ulcère à l'œil gauche.

Dans le cadre de la coopération inter-centres de soins du Grand Est, les soigneuses du centre de Rosenwiller ont pris contact avec leurs collègues du GORNA (Groupement Ornithologique du Refuge Nord Alsace) situé à Neuwiller-les-Saverne. Ce centre, qui a recueilli une vingtaine de chats forestiers depuis 2005, dispose d'une expérience certaine dans les soins à cette espèce, ainsi que des infrastructures spécifiquement adaptées à sa convalescence. Après avoir reçu les premiers soins d'urgence au centre de Rosenwiller, l'animal a donc rapidement été transféré au GORNA.

Alors qu'à son arrivée les pronostics étaient plus que réservés, trois semaines de soins lui ont permis de retrouver toute sa mobilité et son acuité visuelle. Un enclos équipé d'agrès mobiles et de pièges photos a en effet (en plus de fournir de belles images !), mis en évidence son agilité et ses facultés d'équilibre. Tant et si bien que

l'animal, comme un lion en cage, devait être relâché au plus vite. Cette femelle a donc retrouvé la liberté le 23 mars, sur la commune où elle avait été trouvée. Réunis en lisière de forêt à la tombée de la nuit, loin de la route qui avait été à l'origine de la collision, bénévoles, soigneurs et découvreurs ont tous partagé ce moment particulier avec émotion, en présence de la presse locale.

Nous souhaitons de belles heures de chasses nocturnes à ce beau félin !

Valérie-Anne
Clément-Demange

Une chute qui finit bien

La tempête Eleanor qui a parcouru la France début janvier aura également fait des victimes parmi la faune sauvage, comme en témoigne l'histoire de cette chouette hulotte. En enlevant un grand sapin couché au sol au fond de sa propriété, un habitant d'Obenheim a eu la surprise de trouver ce rapace bloqué sous les branches. Grâce à la réactivité d'un bénévole de la LPO, la hulotte a rapidement pu être prise en charge par le centre de sauvegarde.

Après un mois passé au centre de soins, sa blessure guérie, cette chouette a pu être relâchée à proximité de son lieu de découverte, à la nuit tombée.



La chouette victime de la tempête Eleanor (photo Lauriane Perraud)



L'abattage des renards ne fait pas baisser l'échinococcose, au contraire ! (photo Claudie Stenger)

Ce relâcher a également été l'occasion de sensibiliser à la faune sauvage et aux problématiques qu'elle peut rencontrer : le Conseil municipal des jeunes de Gerstheim, accompagnés de la Maire du village ; ses adjoints et conseillers ont notamment été conviés à ce moment fort en émotions.

Valérie-Anne Clément-Demange

Moins de renards = plus d'échinococcose !

Étude publiée dans « preventive Veterinay Medicine147 », en 2017, dans le magazine ELSEVIER (ANSES, Entente de Lutte Interdépartementale contre les zoonoses-ELIZ, CNRS, Institut universitaire de France)

Avec la propagation actuelle d'*Echinococcus multilocularis* en Europe, les autorités sanitaires recherchent les moyens les plus efficaces de réduire le risque pour la population humaine. L'abattage/élimination des renards est un outil particulier dont la dénomination « contrôle de la prédation » a récemment été remplacée par « gestion de la santé de la population humaine ». L'étude vise à évaluer l'efficacité de cet outil pour limiter la prévalence de *E. multilocularis* dans les populations de renards en France.

Pendant quatre ans, un protocole d'abattage/élimination par le tir de nuit à partir des voitures a été mis en place autour de la ville de Nancy, représentant environ 1700 heures de travail de nuit et 15 000 km parcourus. Les 776 renards tués ont représenté une augmentation globale de 35% de la pression sur la population du renard sur une surface de 693 km².

Malgré cet effort d'abattage important, non seulement le tir nocturne des renards n'a pas réussi à diminuer la population du renard, mais il a entraîné une augmentation de 40% à 55% de la prévalence de *E. multilocularis*, tout en restant stable dans une zone de contrôle adjacente (585 km²).

Bien qu'aucun changement significatif dans la structure par âge ne soit décrit, une augmentation de l'immigration et le recrutement local de renards constituent la meilleure hypothèse pour la stabilité de la population. L'augmentation de la prévalence de *E. multilocularis* est donc considérée comme étant liée à un taux plus élevé de mouvements de juvéniles dans la zone d'abattage qui laissent leurs matières fécales hautement contaminées. Nous préconisons donc aux gestionnaires d'envisager des méthodes alternatives telles que les appâts contenant des anthelminthiques, qui se sont révélés efficaces ailleurs, pour lutter contre l'échinococcose alvéolaire.

Le coin des branchés

Cette rubrique a pour ambition de citer quelques observations remarquables, voire exceptionnelles, effectuées au fil des saisons par les ornithologues de terrain en Alsace. Le présent article couvre la période d'Octobre 2017 à Mars 2018.

Octobre : 1 **Elanion blanc** est observé le 16 à Zellwiller-67 ; ce joli petit rapace est actuellement en expansion dans la moitié Sud du pays, et commence à faire quelques apparitions sporadiques dans la plaine rhénane.

Novembre : le 19, apparition exceptionnelle d' 1 **Phalarope à bec large** adulte en plumage internuptial, au Rohrschollen à Strasbourg-67 ! La première décade de novembre a également été marquée par un afflux inhabituel de **Panures à moustaches**, notamment dans le secteur de Wittelsheim-68, avec un groupe maximum de 11 individus noté le 07/11.

Décembre : une **Bernache cravant**, espèce rarement vue en Alsace (seulement 6 autres données depuis 2010), était présente le 30 à Neewiller-près-Lauterbourg-67 ; l'oiseau a probablement été dérouté des côtes par les nombreux coups de vents qui se sont produits à cette période. Un **Bruant des neiges** a été vu le 9 à la pointe de l'île du Rhin à Village-Neuf-68 ; ce fringille n'apparaît chez nous qu'en hiver : près de 25 données ont été récoltées ces 10 dernières années, surtout dans les Hautes-Vosges et sur les bords du Rhin.



Bernache à cou roux (photo Pierre Matzke)

Janvier : une **Bernache à cou roux**, découverte le 19/11/2017, est toujours présente parmi les oies grises hivernantes dans le nord de l'Alsace. L'origine sauvage de cet oiseau n'est pas garantie, cette espèce sibérienne hiverne habituellement beaucoup plus à l'est.

Février : 1 **Pouillot de Sibérie**, sous-espèce orientale du Pouillot véloce, et donc très rare en Europe occidentale, est photographié le 10 aux Rohrmatten, à Sélestat-67.

Mars : première mention régionale pour le **Crave à bec rouge** : un individu est observé le 8 au col de Roderen-68 ! Ce corvidé, que l'on retrouve dans les Alpes, les Pyrénées, les grands Causses et plus marginalement sur certaines falaises bretonnes, ne quitte que très rarement son aire de distribution.

L'hiver 2017-2018 a également été marqué par des **afflux inhabituels de passereaux forestiers**, comme les **Bouvreuils pivoinés** (y compris de nombreux individus dits « trompetants » : 95 données), les **Sizerins flammés** (90 données) et autres **Tarins**

des aulnes. Une mauvaise fructification des hêtres dans le nord de l'Europe pourrait être à l'origine de ces flux migratoires.

Bien entendu, cette liste est loin d'être exhaustive. Pour suivre l'actualité ornithologique alsacienne, une seule adresse : <http://www.faune-alsace.org> !

Rappel : tous les passionnés inscrits sur **Faune-Alsace** sont également destinataires de la Newsletter « Faune-Alsace infos », bourrée d'informations, richement illustrée, et listant les données les plus intéressantes du bimestre écoulé.

Thomas Lux et Christian Frauli

Bilan des animations 2017

Sophie Boithiot et Marc Keller effectuent tout au long de l'année des animations, entre autres dans le milieu scolaire, afin de sensibiliser les enfants - et leurs parents quand ils accompagnent les sorties - à la nature en général et aux oiseaux en particulier. En **2017, ils ont à eux deux animé 320 séances dans les deux départements alsaciens, auprès de 7750 enfants**. L'ARIENA (Association Régionale pour l'Initiation à la Nature et à l'Environnement en Alsace) rend ces animations possibles, ainsi que d'autres partenariats, par exemple avec l'Eurométropole de Strasbourg. Au-delà des élèves, Marc et Sophie interviennent aussi ponctuellement pour d'autres publics, par exemple dans des centres de vacances ou des bibliothèques. Les deux animateurs gardent inlassablement leur sourire et leur énergie, et continuent de s'émouvoir devant les remarques naïves ou surprenantes des enfants. Sophie a sélectionné quelques perles, spécialement pour ce numéro du LPO Info !

Chaque semaine, les animations nous offrent de nombreuses raisons de nous dire que nous avons un chouette métier. Les enfants ont toujours des histoires d'oiseaux à raconter et une vision parfois bien à eux du monde des bêtes à plumes. L'ennui est un élément qui ne trouve pas sa place dans ce métier et les « bons mots » des enfants agrémentent souvent les animations de rires et de joyeux partages.

Mots d'enfants

- Une mouche n'est pas un oiseau car quand tu en écrases une sur une fenêtre elle reste collée et pas un oiseau...
- C'est quoi l'oiseau qui chante ? Une crevette à tête noire ?
- Les poules ne sont pas des oiseaux parce que moi, j'en ai à la maison et si c'était un oiseau je le saurais !
- Moi, je voudrais être un oiseau pour ne plus avoir besoin d'aller à l'école.

Les groupes locaux en action

Groupe chevêche 68

Nuit de la Chouette

Pour protéger efficacement les oiseaux, il est important de mieux les connaître. C'est dans ce but que la LPO et la Fédération des Parcs Naturels Régionaux organisent tous les deux ans, les « Nuits de la Chouette », événement national relayé par les médias depuis 1995. Ces manifestations recueillant un succès grandissant en Alsace, le groupe chevêche 68 de la LPO Alsace propose, lors des années sans « Nuits », des soirées de même type avec un programme quelque peu allégé.

Deux villages ont été choisis au printemps 2018 :

- Walheim (près d'Altkirch), en collaboration avec les arboriculteurs des Vergers de Walheim, le groupe local d'Alsace Nature et le Centre d'Initiation à la Nature et à l'Environnement (CINE) du Sundgau et avec l'appui de la Comcom Sundgau (60 participants).
- Folgensbourg, avec la collaboration du CINE de la Petite Camargue Alsacienne et avec l'appui de la Communauté d'Agglomération de Saint-Louis (50 participants).

Les bénévoles du groupe Chevêche proposaient en premier lieu une sortie de terrain, en 3 groupes, dans la commune ou ses environs proches, au moment du coucher du soleil, pour une écoute des rapaces nocturnes. Par chance, la météo clémente de ces soirées a permis à la quasi-totalité des participants, petits et grands, d'entendre le miaulement de parade du mâle d'une chevêche, le chuintement d'une effraie ou le hullement de la

hulotte. Au retour, un moment convivial avec boissons et petite restauration permettait de partager ses expériences, d'admirer quelques belles photos et de comprendre la conception des nichoirs.

Pour la troisième partie de la soirée, une conférence projection présentait les particularités des rapaces nocturnes, les dangers qui les menacent et les mesures de protection qui sont mises en place localement. A Walheim, les représentants de la Comcom ont pu exposer leur action d'inventaire des vergers, véritable patrimoine naturel, en vue de leur conservation et de leur restauration.

Pendant cette troisième partie, les CINE avaient organisé divers ateliers sur le thème « chouette » pour le public jeune : conte, découpages, coloriages, dissection de pelotes de réjection.

Les animateurs et organisateurs de ces deux soirées ont été particulièrement ravis de l'accueil reçu et très satisfaits d'avoir rencontré un public chaleureux ainsi que des relais pour de prochaines actions de préservation de notre patrimoine naturel.

Atelier nichoirs à chevêche

Comme chaque année, le groupe chevêche 68 s'est aussi fortement mobilisé pour la protection de la chevêche d'Athéna. La journée « chevêche » du 9 septembre 2017, 7^e édition, fut à nouveau l'occasion pour 45 bénévoles du groupe de se rencontrer pour une journée de travail à l'écomusée de Ungersheim.

Réuni au sein de l'Atelier du Charron, tout le monde s'est mis au travail avec compétence et efficacité, de la menuiserie à la cuisine, pour atteindre l'objectif de 40 nichoirs « haut de gamme » dits « Sundgau LPO » assemblés et une vingtaine restaurés.

Bertrand Scaar, Groupe chevêche 68

Groupe de Saint-Amarin

Sortie ornithologique au plan d'eau de Michelbach (68)

Le samedi 14 avril 2018 de 14h à 18h, le Groupe local de la LPO Saint-Amarin a organisé une sortie ornithologique autour de la retenue d'eau de Michelbach. Cette dernière a été guidée par Florentin Havet, membre du groupe. 13 personnes étaient présentes, et le ciel nuageux mais lumineux et l'absence de vent ont permis à tous de profiter au maximum du site.



Deux jeunes chevêches (photo Patrick Weider)



Les participants découvrent les oiseaux autour de Michelbach (photo Philippe Defranoux)

Des explications ont été données par le guide tout au long du parcours. Les participants se sont montrés très intéressés par les techniques de reconnaissance des différents oiseaux (coloration, silhouette, vol, chant, cris...), ainsi que leurs mœurs, nourriture, biotopes, etc... Des réponses à leurs diverses questions ont été apportées, notamment sur la migration pré-nuptiale, sujet d'actualité durant tout le printemps.

Un des moments préférés des participants a été l'observation de quelques espèces à la longue-vue, permettant d'admirer pleinement les oiseaux. On retiendra par exemple une parade de deux grèbes huppés, observée à une trentaine de mètres seulement. Une halte a été faite à l'observatoire en fin d'après-midi. Le niveau d'eau, très élevé, n'a hélas pas permis l'observation de limicoles se nourrissant sur les berges.

Ont été présentés aux visiteurs, vus ou entendus : épervier d'Europe, buses variables, foulques macroules, fuligules morillons, grèbes huppés, goélands leucophées, mouettes rieuses, grands cormorans, oies cendrées, hirondelles rustiques, bergeronnettes grises, rougegorges familiers, troglodytes mignons, roitelet à triple bandeau, mésanges charbonnières et bleues, fauvettes à tête noire, pinsons des arbres, pic épeiche, sittelle torchepot, etc..

Philippe Defranoux

Groupe de Wissembourg

Migration des amphibiens

Au courant de l'hiver, Charles Helbling, coordinateur du groupe local LPO Wissembourg et environs, est contacté par Myriam Treiber, professeure de Sciences et Vie de la Terre au Collège Otfried de Wissembourg. Celle-ci souhaite faire

découvrir à ses élèves le phénomène migratoire des amphibiens et les sensibiliser à la biodiversité de proximité. D'emblée, le projet motive la petite troupe de bénévoles qui réalise habituellement le ramassage des amphibiens sur le site de Wissembourg. Un problème se pose cependant : si le ramassage se justifie (environ 800

amphibiens y sont sauvés chaque année), c'est bien parce que les amphibiens, sur leur chemin, sont obligés de passer sur une route fréquentée, et pas forcément par des automobilistes respectueux des limitations de vitesse et encore moins de quelques crapauds sur le bitume... Dès lors, il n'était pas envisageable d'y entraîner de bon matin une trentaine de jeunes collégiens !

Plusieurs alternatives ont été imaginées, allant de la présentation théorique en salle de classe à une sortie sur un autre site, sans voiture mais alors aussi sans filet de protection de la migration... Le dilemme restait entier : comment sensibiliser les enfants à une question sans les faire s'impliquer réellement au processus ? Il fallait donc pouvoir arrêter la circulation le temps de l'activité, et donc fermer la route...

Jean-Louis Pfennig, membre du groupe local, a donc sollicité Philippe Schneider, responsable du Centre Technique Départemental de Wissembourg, dont l'équipe, au titre du Conseil Départemental du Bas-Rhin, assure chaque année le montage du dispositif de protection. L'initiative a séduit M. Schneider mais également la conseillère départementale

du canton, Stéphanie Kochert, à qui l'idée a été soumise. Après une réunion de concertation et d'organisation, réunissant la LPO, le Conseil Départemental et le collège, la décision a été actée : la route a été fermée le matin du 15 mars et les collégiens ont pu investir le site de la RD74 en toute sécurité !

A l'approche du jour J, Frédérique, Jean-Louis et Charles, préposés à l'accueil des enfants, n'ont pas manqué de scruter avec inquiétude les prévisions météorologiques : et s'il faisait trop froid et qu'il n'y avait aucun crapaud dans les seaux ? Et s'il pleuvait à outrance le matin même et rendait la sortie trop pénible ? Heureusement, la météo a été conciliante et les amphibiens au rendez-vous !

Arrivés dans un bus spécialement affrété pour l'occasion, Victor, Cassandre et les autres élèves, armés de leur gants et gilets de sécurité, se sont démenés pour ramasser les amphibiens le long des filets puis les relâcher en sécurité non loin de leur mare de reproduction. Tous les enfants ont montré un enthousiasme sans faille et une grande préoccupation pour les amphibiens sauvés. Aucun « beurk » n'a été entendu, et chaque animal a été manipulé avec douceur et prévenance.

A l'issue de cette partie concrète, tout le groupe, responsable du Centre Technique et conseillère départementale inclus est retourné au collège et a assisté à une séance plus théorique puisque Jean-Louis, à l'aide d'une présentation dédiée, a présenté aux élèves les différentes espèces d'amphibiens, leur mode de vie et les menaces qui pèsent sur eux.

Désormais, ces collégiens porteront certainement sur les crapauds, grenouilles, tritons et salamandres, un autre regard !

Frédérique Merck



Les collégiens en ramasseurs d'amphibiens, avec les représentants du groupe local LPO, du CD67 et du collège de Wissembourg (photo Jonathan Sarago, Conseil départemental 67)

Au printemps, l'équipe salariée s'étoffe !

Composée de 14 salariés en durée indéterminée (bienvenue à Philippe - voir LPO Info N° 55 dont le CDD a été transformé en CDI !), l'effectif des permanents de la LPO double au moment des beaux jours, lorsque la nature se réveille ou lorsque des projets de taille sont pris en charge.

Nous accueillons ainsi Kevin Umbrecht et Arthur Keller durant une année, pour aider respectivement à la réalisation du projet transfrontalier Ramsar Rhinature sur la conservation des espèces menacées le long du Rhin, et à la mise en place d'aménagements écologiques au sein de fermes biologiques. Emmanuelle Csabai travaille elle, durant 4 mois, dans la coordination des opérations de sauvetage des amphibiens et participe à certaines études dans le cadre de la Trame Verte et Bleue. Tous trois renforcent une équipe de salariés en CDD déjà en place : Valérie-Anne Clément-Demange, Jérôme Isambert, Emilie Dusausoy et Camille Fahrner.

S'ajoutent à l'équipe les volontaires en mission de service civique : Sarah Verdeil, Thibault Stenger, Laetitia Duhil, Marine Chiffolleau et Vincent Clément, mobilisés par le pôle Médiation Faune Sauvage et le centre de soins.



Ondine Dupuis et Tristan Cornen assistent quant à eux les chargés d'étude dans le suivi de plusieurs espèces menacées, notamment le milan royal, les pies-grièches grise et à tête rousse, la chevêche d'Athena ou l'œdicnème criard.

Enfin, l'équipe accueille plusieurs stagiaires : Emilie Hartweg dans le cadre d'un stage de 6 mois de master 2, investie dans le programme de la Trame Verte et Bleue ; de nombreux autres se succèdent entre une semaine et deux mois au centre de soins.

Ce qui prouve que le travail en matière de protection de la nature ne manque pas !



De haut en bas et de gauche à droite : Laetitia Duhil, Emmanuelle Csabai, Kevin Umbrecht et Emilie Hartweg

Rejoignez le groupe local Strasbourg et environs !

Participer bénévolement aux actions de la LPO peut revêtir d'innombrables formes : du comptage d'oiseaux à la fabrication de nichoirs en passant par la saisie des observations sur faune-alsace.org... Le groupe local Strasbourg et environs aime quant à lui être présent **aux diverses manifestations qui se déroulent autour de la métropole en proposant des stands et de petites animations**, en privilégiant les échanges avec les visiteurs.

Si une telle activité vous intéresse, n'hésitez pas à contacter Odile Mailfert, qui se réjouira de vous expliquer plus en détail les activités du groupe. Aucune nécessité d'être un expert en oiseaux, il suffit de les aimer et d'aimer en parler !

Odile Mailfert : odilemailfert@gmail.com



La tenue de stand, une des activités principales du groupe (photo Claudio Casabona)

Zoom sur un administrateur et une salariée de la LPO Alsace

Claudio Casabona

Que dire... Je n'ai jamais su parler de moi, mais je vais me prêter au jeu... A l'âge de 12 ans, tous les dimanches à 13h30, je ne ratais jamais l'émission « les Animaux du Monde » sur TF1. Malheureusement, à 14h arrivait mon père, il changeait de chaîne pour y mettre « Stade 2 » et tous les dimanches la même frustration... Voilà un souvenir que je garderai à jamais et qui illustre bien, comme la plupart des passionnés de nature, que très jeune les animaux me fascinaient.

Mais la vie a fait que d'autres occupations se sont mêlées, le sport, la musique font ainsi partie de mes passions. Très jeune papa, je me suis consacré pleinement à l'épanouissement par le sport de mes 2 filles. J'ai passé 17 ans dans le monde du patinage artistique pour les accompagner et une fois adultes, elles ont fini par en faire leur métier. Électromécanicien de formation, je travaille actuellement comme automaticien en maintenance pour un grand groupe Biopharmaceutique et en parallèle, j'exerce une activité de chanteur-interprète et animateur de soirées.



C'est il y a 11 ans, en rencontrant ma compagne Valérie Florida, que j'ai pu enfin retourner à ma passion première. Après un stage en immersion parmi les rapaces, c'est en 2013 que Valérie entreprit des recherches afin d'être utile à la faune sauvage ; elle écrit un mail à Suzel Hurstel et depuis nous voilà bénévoles au Centre de Soins de Rosenwiller (CDS).

J'ai énormément appris au CDS. Y passer des journées de 8h30 à 17 h sont très enrichissantes mais éprouvantes aussi ! Ajouté à cela, les 220 km de trajet (car je viens de Mulhouse) et vous vous trouvez complètement vidé ! J'ai beaucoup de respect pour tous ceux qui s'y trouvent tous les jours. Donner toute son énergie pour sauver des animaux en détresse, il faut bien le dire d'une façon ou d'une autre, par la bêtise de l'homme, pour ensuite les relâcher, est vraiment très gratifiant.

Depuis, j'ai effectué plusieurs formations animalières qui me permettent d'évoluer en continu et d'en faire profiter le CDS. En 2016, j'ai aussi intégré le Conseil d'Administration. Je ne suis pas ornithologue ou naturaliste, mais ma motivation et ma bonne volonté sauront pallier à ces lacunes. Chacun des administrateurs ont un rôle, j'ai trouvé le mien : ma priorité par dessus tout est de promouvoir le Centre de Soins au sein du CA, de le faire évoluer, d'y optimiser les conditions de travail afin d'améliorer ce qui m'est le plus cher, les soins et le bien être animal !

Justine Delcambre

Je vais manquer de fantaisie en commençant par dire que la Nature est une passion depuis que je suis enfant, mais à défaut d'originalité, je vous livre la vérité. Mon premier mot était « Cloporte » et plus tard à l'école j'étais la « fille bizarre » qui embrasse les crapauds et sauve les insectes.

Un soir du mois de juillet 2006, Suzel Hurstel et Julien Vittier (à l'époque salariés du GEPMA), sonnèrent à la porte de mes parents pour demander la permission de poser des filets à chauves-souris. Malgré ma timidité et ma réserve, j'ai saisi ma chance et me suis jointe au groupe. Et ainsi, sans le savoir, je venais de poser une graine dans ma vie professionnelle qui germa 10 ans plus tard.

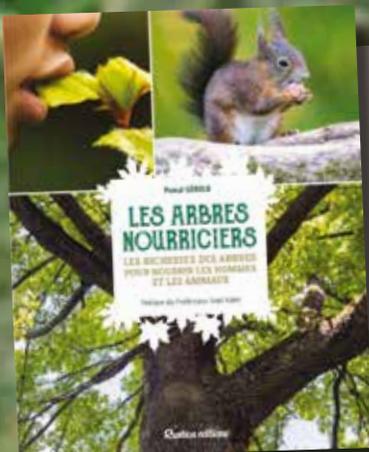
Dans l'intervalle, je continuais mon engagement avec le GEPMA pour les chauves-souris, puis en 2010 j'ai répondu à l'appel à bénévoles pour aider au centre de sauvegarde de Rosenwiller.

Au fur et à mesure, les activités du centre de soins prirent une place importante dans ma vie ; j'étais présente tous les samedis pendant deux ans. La mise en place du centre a été une aventure extraordinaire. J'ai découvert différentes espèces et leur mode de vie, ce qui nourrit ma curiosité car les soigneuses répondaient à toutes mes interrogations. J'ai également fait de belles rencontres avec des amis toujours présents dans ma vie actuelle.

En parallèle de ces activités bénévoles, je suis aussi entrée dans le monde professionnel. Après un Master en Ressources Humaines, j'ai intégré un groupe agroalimentaire en tant qu'Adjointe RH pendant 7 ans. Ce fut une expérience enrichissante qui me permit d'acquérir de la rigueur et le sens des priorités nécessaires à l'activité d'une usine. Et au moment de partir pour rejoindre la LPO, on salua mes qualités humaines d'implication, d'écoute et d'accompagnement, ce qui fut mon plus beau cadeau de départ.

Et me voilà aujourd'hui salariée de la LPO Alsace depuis septembre 2016, en tant que Chargée de Gestion. Je m'occupe des aspects comptables et ressources humaines et je suis très fière d'avoir saisi ma chance. J'ai le sentiment d'être à la bonne place, avec mes compétences de gestion au service de la protection de la nature, à l'exact croisement de la profession et de la passion.





Du nouveau pour votre bibliothèque

Pascal Gérold, naturaliste et animateur nature, membre de la LPO Alsace depuis de nombreuses années, vient de publier son nouveau livre, « Les arbres nourriciers ». 144 pages richement illustrées, dédiées à la magnificence des arbres, sous un aspect également culinaire.

Renseignements : Lorna Marchon - l.marchon@fleuruseditions.com

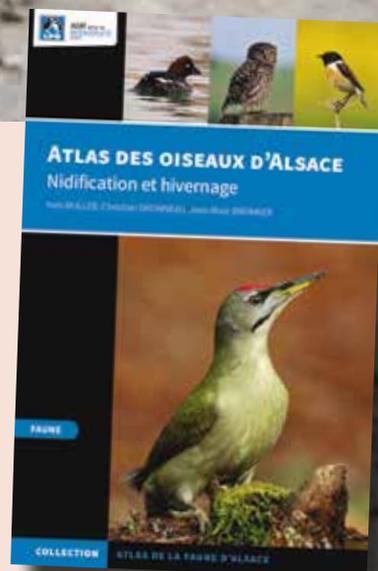


Avez-vous déjà votre atlas ?

Nous rappelons que la LPO Alsace vient de publier l'Atlas des Oiseaux d'Alsace, nidification et hivernage. Mis sur le marché en décembre 2017, il a déjà été vendu à plus de 1200 exemplaires.

Rassemblant les monographies et les cartes de répartition des 222 espèces venant se reproduire ou passer l'hiver en Alsace, cet ouvrage comporte en outre de très belles illustrations. A votre tour : achetez-le !

L'Atlas des Oiseaux d'Alsace est disponible à la LPO Alsace et dans différents points de vente de la région (voir sur notre site Internet) - 874 pages, au prix de 35 €.



LPO Info Alsace - Bulletin édité par la Ligue pour la Protection des Oiseaux-Alsace
8 rue Adèle Riton 67000 Strasbourg.

Tél 03 88 22 07 35 • email alsace@lpo.fr • site : <http://alsace.lpo.fr>

Rédaction des articles non signés : Cathy Zell - Direction de la publication : Christian Braun
ISSN 1267 - 2661 • Dépôt légal mai 2018

La reproduction des textes et illustrations, même partielle et quel que soit le procédé utilisé, est soumise à autorisation. Imprimé sur papier recyclé - Imp. Scheuer Drulingen
Illustrations de couverture : Hirondelle de fenêtre au nid (photo Hervé Enoch),
Hirondelles de fenêtre (photo Florian Girardin), bandeaux paysages (photos Nicolas Buhrel)


BirdLife
INTERNATIONAL
LA LPO FRANCE EST LE
REPRÉSENTANT OFFICIEL



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
ALSACE